

**EXAMEN DE FIN D'ANNEE****EPREUVE DE LITTERATURE**

**N.B. : L'étudiant traitera l'un des deux sujets à son choix**

**Sujet de type I : Contraction de texte****Texte :**

Déconcertés par les campagnes des médias sur « baisse de niveau », les maîtres eux-mêmes, auxquels cette baisse ne manque pas d'être imputée, non d'autres issues que les risques opposés d'un rigorisme sécurisant mais séducteur, ou d'un laxisme blasé. Fuyant le dialogue, les plus hésitants d'entre eux en viennent à monologuer des règles, même d'ils savent combien il convient de demeurer à l'écoute de la langue des écoliers. La contrainte de ces règles, en muselant la créativité expressive, livres sans défense le pauvre francophone de base à l'anglomanie inventive des marchands. L'enseignement traditionnel ne redoute rien autant que l'interruption des styles parlés dans le style écrit, toute invention est jugulée par la crainte d'user les mots qui ne sont pas dans le dictionnaire. Certes, on trouve de fortes variations individuelles d'une école à l'autre, mais il est souvent vrai que l'école autoritaire, en condamnant au silence les élèves qui seraient tentés d'écrire comme ils parlent, prépare le terrain à ceux qui ne craignent pas de parler pour vendre. La captation féconde de l'oral cède à l'imposition de l'écrit, contrôlable et aisément corrigible.

Que convient-il de faire dès lors ? Il ne s'agit pas ici de préconiser une démagogie de courte vue ni évidemment, d'encourager les élèves, surtout ceux des milieux sociaux défavorisés, à écrire comme ils parlent. Il convient en fait d'enseigner la langue écrite, mais sans culpabiliser l'écolier par la disqualification des registres oraux. Il s'agit de laisser ceux qui le veulent s'exprimer d'abondance et sans contrainte mais en les prévenant de l'importance de la norme écrite qu'on leur enseigne en leur faisant apparaître que ceux qui la dominent sont le plus souvent assurés des meilleurs emplois, sinon de l'autorité, là où leur profession les situera. L'entreprise exige d'autant plus de finesse que si l'école doit assouplir ses procédures, elle ne doit pas pour autant abandonner le pouvoir qui est traditionnellement le sien. Ce serait ouvrir largement le camp aux contre-pouvoirs qui ont mis fin à son monopole dans l'enseignement du français : publicité, presse écrite et présidentielle.

**Claude HAGEGE, *Le Français et les siècles*, d'ile Jacob, 1987**

**a) Résumé**

Ce texte contient 345 mots. Faites-en un résumé de 80 mots. Une marge de 10 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.

**b) Discussion**

Discutez cette affirmation de l'auteur : « L'enseignement traditionnel ne redoute rien autant que l'interruption des styles parlés dans le style écrit. »

**c) Présentation****Sujet de type III : dissertation**

A la question : qu'y a-t-il de vrai dans vos histoires ? Le romancier contemporain Michel

**EXAMEN DE FIN D'ANNEE****EPREUVE DE LITTERATURE**

**N.B. : L'étudiant traitera l'un des deux sujets à son choix**

**Sujet de type I : Contraction de texte****Texte :**

Déconcertés par les campagnes des médias sur « baisse de niveau », les maîtres eux-mêmes, auxquels cette baisse ne manque pas d'être imputée, non d'autres issues que les risques opposés d'un rigorisme sécurisant mais séducteur, ou d'un laxisme blasé. Fuyant le dialogue, les plus hésitants d'entre eux en viennent à monologuer des règles, même d'ils savent combien il convient de demeurer à l'écoute de la langue des écoliers. La contrainte de ces règles, en muselant la créativité expressive, livres sans défense le pauvre francophone de base à l'anglomanie inventive des marchands. L'enseignement traditionnel ne redoute rien autant que l'interruption des styles parlés dans le style écrit, toute invention est jugulée par la crainte d'user les mots qui ne sont pas dans le dictionnaire. Certes, on trouve de fortes variations individuelles d'une école à l'autre, mais il est souvent vrai que l'école autoritaire, en condamnant au silence les élèves qui seraient tentés d'écrire comme ils parlent, prépare le terrain à ceux qui ne craignent pas de parler pour vendre. La captation féconde de l'oral cède à l'imposition de l'écrit, contrôlable et aisément corrigible.

Que convient-il de faire dès lors ? Il ne s'agit pas ici de préconiser une démagogie de courte vue ni évidemment, d'encourager les élèves, surtout ceux des milieux sociaux défavorisés, à écrire comme ils parlent. Il convient en fait d'enseigner la langue écrite, mais sans culpabiliser l'écolier par la disqualification des registres oraux. Il s'agit de laisser ceux qui le veulent s'exprimer d'abondance et sans contrainte mais en les prévenant de l'importance de la norme écrite qu'on leur enseigne en leur faisant apparaître que ceux qui la dominent sont le plus souvent assurés des meilleurs emplois, sinon de l'autorité, là où leur profession les situera. L'entreprise exige d'autant plus de finesse que si l'école doit assouplir ses procédures, elle ne doit pas pour autant abandonner le pouvoir qui est traditionnellement le sien. Ce serait ouvrir largement le camp aux contre-pouvoirs qui ont mis fin à son monopole dans l'enseignement du français : publicité, presse écrite et présidentielle.

**Claude HAGEGE, *Le Français et les siècles*, d'ile Jacob, 1987**

**a) Résumé**

Ce texte contient 345 mots. Faites-en un résumé de 80 mots. Une marge de 10 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.

**b) Discussion**

Discutez cette affirmation de l'auteur : « L'enseignement traditionnel ne redoute rien autant que l'interruption des styles parlés dans le style écrit. »

**c) Présentation****Sujet de type III : dissertation**

A la question : qu'y a-t-il de vrai dans vos histoires ? Le romancier contemporain Michel